

RN 89 Contournement Nord de Brive Viaduc de Cluzan



- **Maîtrise d'ouvrage :** ETAT - MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
- **Maîtrise d'œuvre :** DDE de Corrèze
- **Architecte :** SOBERCO
- **Missions IOA :** Assistance à la Maîtrise d'œuvre en CONCEPTION :
 - Etudes Préliminaires des ouvrages (AVP)
 - Projet d'ouvrages d'art (PRO)
 - Dossiers de consultation des entreprises (ACT)
 - Contrôle des Etudes d'Exécution (VISA)
- **Période :**

En cours depuis mi 1999.
 Etude préliminaire en Mars 2000.
 Projet d'Ouvrage d'Art en Juin 2002.
 Dossier de Consultation des Entreprises en Juin 2003.
 Contrôle des Etudes d'Exécution en cours début 2004.
- **Description des ouvrages au stade de l'EPOA :**

Itinéraire à 2 voies élargissable à 2 x 2 voies entre la RN 89 à l'Est de Brive et l'Autoroute A 20 au Nord Ouest de Brive.
 Cet ouvrage est situé sur la commune de Malemort-sur-Corrèze, département de la Corrèze. Il est destiné à permettre le franchissement de la vallée de la Couze et de la RD 141 par le futur Contournement Nord de Brive.
 L'ouvrage est du type bi-poutre mixte, et d'une longueur totale de 204 m, courbe (rayon de 400 mètres), en pente rectiligne de 6 %, franchissant une brèche de longueur 279 m et de hauteur 25 m.
 Surface du projet : 2.660 m²
- **Coût des travaux :** Viaduc de Cluzan : 4,671 M € TTC